

# CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

# 2

*Antoinette Toé/Foro*

Ce chapitre porte sur les caractéristiques socio-démographiques de la population des ménages (structure par âge et sexe, taux de fréquentation scolaire, niveau d'instruction). Il aborde également les caractéristiques des logements ainsi que les biens durables possédés par les ménages. L'objectif de ce chapitre est donc de présenter un profil des ménages et certaines caractéristiques de l'environnement socio-économique dans lesquels vivent les hommes, les femmes et les enfants ciblés par l'enquête. Une telle description est essentielle dans la mesure où ces caractéristiques socio-économiques et environnementales sont des déterminants de l'état de santé de la population et des conditions de vie.

## 2.1 ENQUÊTE MÉNAGE

### 2.1.1 Structure par sexe et âge de la population

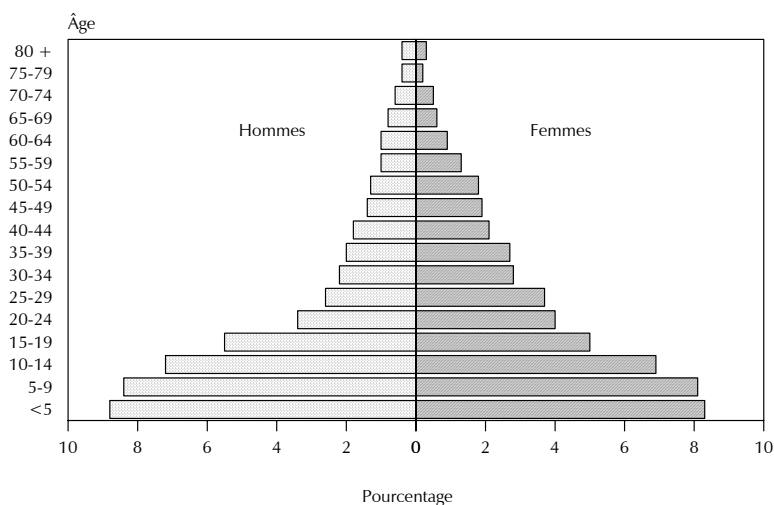
Le tableau 2.1 présente la répartition par âge et sexe de la population des ménages enquêtés, selon le milieu de résidence. L'enquête ménage a touché 57 737 personnes dont 47 493 en milieu rural soit 82 %. La proportion des femmes dans cette population est de 51 %. Cette proportion est quasiment similaire à celle des Enquêtes Démographiques et de Santé précédentes (51 % en 1993 et 52 % en 1998-99). La pyramide des âges, présente une base élargie qui se rétrécit rapidement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés, forme caractéristique des populations à forte fécondité (graphique 2.1).

Tableau 2.1 Population des ménages par âge et sexe

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages par groupe d'âges quinquennal selon le milieu de résidence et le sexe, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Groupe d'âges	Ouagadougou			Autres villes			Ensemble urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<5	12,1	10,3	11,2	14,3	13,4	13,8	13,2	11,9	12,5	19,2	17,1	18,1	18,1	16,2	17,1
5-9	10,4	11,4	10,9	13,6	12,3	13,0	12,0	11,9	11,9	18,4	16,6	17,5	17,3	15,7	16,5
10-14	10,1	13,7	12,0	14,0	14,2	14,1	12,1	13,9	13,0	15,3	13,3	14,3	14,7	13,4	14,1
15-19	12,6	15,7	14,2	11,9	14,0	13,0	12,3	14,8	13,6	11,1	8,7	9,9	11,3	9,8	10,6
20-24	13,6	12,7	13,1	10,9	10,3	10,6	12,2	11,5	11,8	5,9	7,1	6,5	7,0	7,9	7,4
25-29	10,6	9,0	9,8	7,5	7,4	7,5	9,1	8,2	8,6	4,6	6,9	5,8	5,4	7,2	6,3
30-34	9,1	6,0	7,5	7,0	5,3	6,1	8,0	5,7	6,8	3,7	5,5	4,6	4,5	5,5	5,0
35-39	6,5	5,5	6,0	5,2	5,3	5,3	5,9	5,4	5,6	3,6	5,3	4,5	4,0	5,4	4,7
40-44	4,4	3,8	4,0	3,5	3,8	3,7	3,9	3,8	3,9	3,6	4,3	3,9	3,7	4,2	3,9
45-49	3,4	3,6	3,5	2,6	3,3	3,0	3,0	3,5	3,2	2,9	3,7	3,3	2,9	3,6	3,3
50-54	2,8	2,2	2,5	2,9	3,5	3,2	2,9	2,9	2,9	2,6	3,7	3,1	2,6	3,5	3,1
55-59	1,4	2,8	2,1	1,9	2,2	2,0	1,6	2,5	2,1	2,1	2,4	2,3	2,0	2,5	2,3
60-64	1,3	1,1	1,2	1,8	1,8	1,8	1,6	1,4	1,5	2,2	1,9	2,0	2,1	1,8	1,9
65-69	0,9	0,5	0,7	1,0	1,0	1,0	0,9	0,7	0,8	1,7	1,2	1,5	1,6	1,1	1,4
70-74	0,6	0,4	0,5	0,7	1,1	0,9	0,7	0,8	0,7	1,4	1,1	1,2	1,3	1,1	1,1
75-79	0,2	0,6	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5	0,8	0,4	0,6	0,7	0,4	0,6
80 +	0,2	0,3	0,3	0,4	0,6	0,5	0,3	0,5	0,4	0,8	0,7	0,8	0,8	0,6	0,7
NSP/ND	0,0	0,4	0,2	0,2	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 419	2 625	5 043	2 514	2 687	5 201	4 932	5 312	10 244	23 149	24 341	47 493	28 081	29 653	57 737

## Graphique 2.1 Pyramide des âges de la population



EDSBF-III 2003

En milieu rural comme pour l'ensemble de la population des ménages, on constate une prédominance du sexe masculin entre 0 et 19 ans. De 20 à 59 ans, la tendance inverse est observée et pourrait s'expliquer par les migrations (internes et externes) que connaît le pays. À partir de 60 ans, les proportions d'hommes deviennent à nouveau plus importantes que celles des femmes. Au niveau global, le rapport de masculinité s'établit à 95 hommes pour 100 femmes, contre 92 pour 100 femmes en 1993 et 1998; si on se limite à la tranche d'âges adultes (15-54 ans), le rapport de masculinité chute à 83 hommes pour 100 femmes.

On constate qu' ce soit en urbain comme en rural, il y a un déséquilibre entre les sexes tout comme au niveau national, au profit des femmes (49 % d'hommes contre 51 % de femmes). En milieu urbain, on constate une prédominance des femmes entre les âges de 10-19 ans, surtout pour la ville de Ouagadougou. À partir de 20 ans et jusqu'à 44 ans, la situation s'inverse au profit des hommes. Cette situation résulte certainement du phénomène migratoire, principalement de l'exode rural. En effet, entre 10 et 20 ans, ce sont surtout les jeunes filles qui émigrent vers les centres urbains, en particulier vers les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, à la recherche d'un travail (domestique pour la plupart). De même, la prédominance des hommes de 20 à 44 ans dans la ville de Ouagadougou s'expliquerait par le même phénomène et on les retrouve essentiellement dans le secteur informel.

Le tableau 2.2 présente la répartition de la population par grands groupes d'âges à différentes dates, à savoir 1993, date de l'EDSBF-I, 1996 pour le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH), 1998-99 date de l'EDSBF-II et 2003 date de l'EDSBF-III. Entre l'Enquête Démographique et de Santé de 1993 et celle de 2003, la structure par grand groupe d'âges n'a pas varié. Elle se caractérise toujours par une proportion importante de jeunes de moins de 15 ans (entre 48 % et 50 %). La part des adultes de 15-64 ans varie de 46 % à 49 % alors que les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent qu'une proportion assez faible (4 %).

Tableau 2.2 Population (de fait) par âge selon différentes sources

Répartition (en %) de la population par âge d'après l'EDSBF-I de 1993, le RGPH de 1996, l'EDSBF-II de 1998-99, et l'EDSBF-III de 2003

Groupes d'âges	EDSBF-I 1993	RGPH 1996	EDSBF-II 1998-99	EDSBF-III 2003
<15 ans	49,6	49,8	48,0	47,7
15-64	46,4	46,1	48,0	48,5
65 ou plus	4,0	4,1	4,0	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Âge médian	15,2	15,1	15,7	15,9

## 2.2 TAILLE ET COMPOSITION DES MÉNAGES

Le tableau 2.3 présente la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage, la taille du ménage et le milieu de résidence.

### *Chef de ménage*

Du tableau 2.3, il ressort que sur 100 ménages, environ 91 % ont, à leur tête, un homme ; seulement 9 % des ménages sont dirigés par une femme. Par rapport au niveau observé en 1998-99 (EDSBF-II), la proportion des ménages dirigés par une femme est légèrement en hausse, passant de 7 % à 9 %. En 1993, cette proportion était légèrement inférieure à 7 %. Cette augmentation pourrait s'expliquer par le retour relativement massif de migrants de Côte-d'Ivoire à la suite des événements récents qui se sont produits dans ce pays. Par ailleurs, on constate que les ménages dirigés par une femme sont plus fréquents en urbain qu'en rural (17 % contre 8 %). À Ouagadougou, cette proportion est de 18 %. Cette proportion relativement élevée de ménages dirigés par une femme pourrait s'expliquer par le niveau de développement de la ville qui offre aux femmes des conditions économiques et sociales leur permettant d'être indépendantes sur le plan financier.

### *Taille des ménages*

On constate au tableau 2.3 qu'un ménage burkinabé compte, en moyenne, 6,5 personnes contre 6,7 en 1993 et 1998-99. Cette taille moyenne varie de 6,7 en milieu rural à 5,6 en milieu urbain. À Ouagadougou, la moitié des ménages (50 %) sont composés de 4 personnes ou plus. Les ménages d'une seule personne restent une particularité du milieu urbain. En effet, la proportion des ménages d'une personne est de 13 % pour le milieu urbain contre 4 % en milieu rural. Pour la ville de Ouagadougou, cette proportion est de 14 %. Dans l'ensemble, quatre ménages sur dix comptent 7 personnes ou plus. Cependant, les ménages de grande taille (9 personnes ou plus) sont moins fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural (17 % contre 26 %). Cette situation pourrait être la conséquence des conditions de vie difficiles dans les centres urbains.

Caractéristique socio-démographique	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Autre villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
<b>Chef de ménage</b>					
Homme	82,3	84,9	83,5	92,5	90,6
Femme	17,7	15,1	16,5	7,5	9,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Nombre de membres habituels</b>					
1	14,8	12,9	14,0	4,5	6,4
2	8,3	8,5	8,4	8,4	8,4
3	13,1	13,6	13,3	11,0	11,5
4	13,7	10,8	12,3	11,1	11,3
5	12,8	11,6	12,2	11,2	11,4
6	10,7	8,4	9,6	11,3	10,9
7	6,3	7,6	6,9	9,6	9,1
8	6,2	6,7	6,4	7,1	7,0
9 ou plus	14,1	19,9	16,9	25,7	23,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	964	898	1 862	7 235	9 097
Taille moyenne	5,3	5,9	5,6	6,7	6,5

## Enfants orphelins

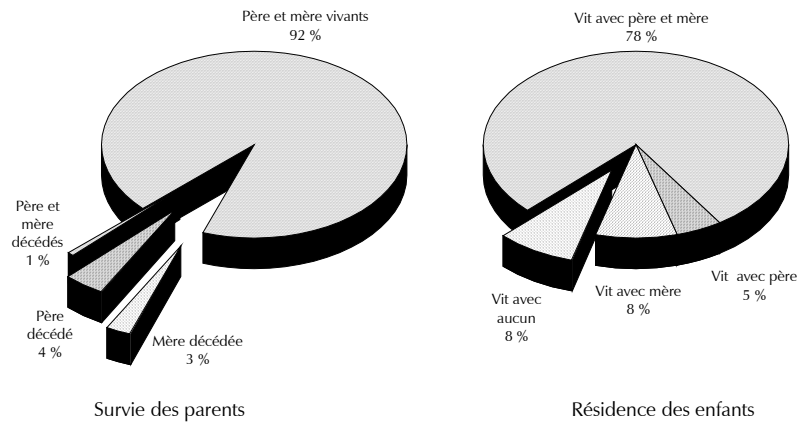
De l'examen des résultats du tableau 2.4 et du graphique 2.2, il ressort que 78 % des enfants de moins de 15 ans vivent avec leurs deux parents biologiques. Dans 3 % des cas, les enfants de moins de 15 ans vivent avec leur mère, le père étant décédé et dans 5 % des cas, ils vivent avec la mère alors que le père est vivant. Dans 5 % des cas, les enfants vivent avec le père : 4 % alors que la mère est vivante et 1 % alors que la mère est décédée. En outre, on constate que 6 % des enfants de moins de 15 ans ne vivent avec aucun des parents alors que ceux-ci sont en vie. Dans moins d'un pour cent des cas, les enfants ne vivent ni avec la mère, ni avec le père parce que ceux-ci sont décédés. Selon l'âge de l'enfant, on constate que parmi les enfants de moins de 2 ans, 9 % vivent avec leur mère seulement alors que le père est en vie. Ceci peut s'expliquer peut-être par la législation qui confie en cas de séparation des parents, la garde de l'enfant de moins de sept ans à la mère si toutefois celle-ci en a la capacité.

Tableau 2.4 Enfants orphelins et résidence des enfants avec les parents

Répartition (en %) des enfants (de droit) de moins de 15 ans par état de survie des parents, et résidence avec les parents, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Caractéristique socio-démographique	Vivant avec les deux parents	Vivant avec la mère mais pas le père		Vivant avec le père mais pas la mère		Ne vivant avec aucun des parents					Total	Effectif
		Père vivant	Père décédé	Mère vivante	Mère décédée	Les deux sont vivants	Seul le père est vivant	Seule la mère est en vie	Les deux sont décédés	Information sur le père/mère non déclarée		
<b>Âge</b>												
<2	89,3	8,7	1,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,1	100,0	4 147
2-4	84,4	7,3	2,2	1,6	0,4	3,0	0,3	0,3	0,2	0,2	100,0	5 866
5-9	75,7	4,5	3,1	4,4	1,4	7,2	0,7	1,4	0,8	0,7	100,0	9 666
10-14	68,9	2,8	4,6	5,6	2,6	9,3	0,6	2,4	1,4	1,7	100,0	8 222
<b>Sexe</b>												
Homme	78,1	5,1	3,2	3,8	1,6	5,0	0,5	1,3	0,6	0,8	100,0	14 312
Femme	77,0	5,3	3,0	3,3	1,1	6,9	0,5	1,2	0,8	0,8	100,0	13 587
<b>Milieu de résidence</b>												
Ouagadougou	64,9	7,6	6,5	2,1	1,1	10,4	0,9	2,0	1,7	2,8	100,0	1 738
Autre urbain	66,3	8,5	4,9	3,8	1,1	9,9	1,0	2,1	1,2	1,2	100,0	2 157
Ensemble urbain	65,7	8,1	5,6	3,1	1,1	10,1	0,9	2,0	1,4	1,9	100,0	3 895
Rural	79,5	4,7	2,7	3,6	1,4	5,2	0,5	1,2	0,6	0,6	100,0	24 005
<b>Région</b>												
Ouagadougou	64,9	7,6	6,5	2,1	1,1	10,4	0,9	2,0	1,7	2,8	100,0	1 738
Boucle du Mouhoun	81,6	2,5	2,0	3,5	1,1	6,2	0,4	1,5	0,7	0,5	100,0	2 381
Centre (sans Ouagadougou)	76,8	2,8	5,6	3,6	1,3	4,8	0,7	2,1	1,7	0,7	100,0	602
Centre-Sud	80,9	4,0	3,2	2,9	2,2	4,2	0,3	0,7	1,0	0,5	100,0	1 690
Plateau Central	76,9	5,6	2,3	4,3	2,2	5,3	0,6	1,3	0,7	0,8	100,0	1 590
Centre-Est	77,3	7,4	3,6	3,3	1,4	4,2	0,2	0,7	0,3	1,5	100,0	2 337
Centre-Nord	84,0	3,2	2,0	2,3	1,4	5,0	0,3	1,3	0,1	0,4	100,0	2 460
Centre-Ouest	71,0	7,3	4,3	5,1	1,3	6,0	0,9	2,0	1,0	1,0	100,0	2 141
Est	84,1	2,7	3,4	2,9	0,8	3,5	0,4	0,8	0,7	0,6	100,0	2 329
Nord	75,1	6,8	1,7	4,0	1,3	7,7	0,6	1,6	0,8	0,3	100,0	2 859
Cascades	82,3	3,2	2,2	4,7	1,1	4,4	0,3	0,5	0,9	0,5	100,0	961
Hauts-Bassins	75,5	5,9	2,4	4,4	1,5	7,3	0,7	1,2	0,6	0,4	100,0	3 388
Sahel	83,4	3,4	1,5	2,6	0,9	6,3	0,4	0,7	0,3	0,5	100,0	1 896
Sud-Ouest	71,1	8,3	5,5	4,1	1,9	4,7	0,6	1,6	0,9	1,2	100,0	1 528
Ensemble	77,6	5,2	3,1	3,5	1,4	5,9	0,5	1,3	0,7	0,8	100,0	27 900

## Graphique 2.2 Survie des parents des enfants de moins de 15 ans et résidence des enfants avec les parents



EDSBF-III 2003

Selon le milieu de résidence, les résultats montrent que la proportion des enfants de moins de 15 ans vivant avec leurs deux parents est plus élevée en milieu rural (80 %) qu'en milieu urbain (66 %). Au niveau régional, la proportion d'enfants vivant avec leurs deux parents varie d'un minimum de 71 % (Centre-Ouest et Sud-Ouest) à un maximum de 84 % (Est et Centre-Nord).

### 2.3 NIVEAU D'INSTRUCTION ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Les tableaux 2.5.1 et 2.5.2 présentent, pour les hommes et les femmes, la répartition de la population des ménages enquêtés selon le niveau d'instruction atteint, l'âge et la résidence. Le niveau d'instruction des membres d'un ménage est un élément important dans l'amélioration des conditions de vie du ménage et de la société en général. En effet, le niveau d'instruction des membres du ménage influence le comportement procréateur, l'utilisation de la contraception, le comportement en matière de santé, le niveau de scolarisation des autres membres du ménage ainsi que les habitudes en matière d'hygiène et de nutrition.

Les données de ces deux tableaux montrent que la majorité des burkinabé n'a jamais fréquenté l'école : près de quatre cinquième des femmes (79 %) et plus des deux tiers des hommes (69 %) ont déclaré n'avoir aucune instruction. Seulement 4 % des femmes et 5 % des hommes ont atteint le niveau primaire complet. Par ailleurs, on constate que plus le niveau d'instruction augmente, plus les proportions diminuent. En effet, 4 % des femmes et 7 % des hommes ont atteint le niveau secondaire et ne l'ont pas achevé, 1 % des hommes ont déclaré avoir atteint le niveau supérieur ; chez les femmes, cette proportion est insignifiante (0,3 %). La proportion d'enfants de 6-9 ans sans instruction s'explique en partie par le fait que l'âge d'entrée à l'école primaire est fixé à 7 ans. Cependant, certains enfants y accèdent à des âges plus tardifs, en milieu rural principalement.

On constate aussi une légère amélioration de la scolarisation chez les femmes. En effet, des générations les plus anciennes aux plus récentes, la proportion de femmes sans instruction est passée de 99 % à 65 ans ou plus à 66 % à 10-14 ans. De même, dans les jeunes générations, les proportions de femmes ayant achevé l'école primaire sont proches de celles des hommes : ainsi, à 15-19 ans, 8 % des femmes ont déclaré avoir atteint un niveau primaire complet contre 11 % des hommes ; à 20-24 ans, 6 % des femmes ont, au moins, un niveau primaire complet, contre 9 % des hommes. Malgré ces progrès incontestables, l'écart de niveau d'instruction entre les hommes et les femmes persiste.

Tableau 2.5.1 Niveau d'instruction de la population des femmes

Répartition (en %) de la population (de fait) féminine des ménages, âgées de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Caractéristique socio-démographique	Aucune instruction	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet	Secondaire complet	Secondaire ou plus	NSP/manquant	Total	Effectif <sup>1</sup>
<b>Âge</b>									
6-9	75,6	23,9	0,0	0,1	0,0	0,0	0,4	100,0	3 896
10-14	65,6	24,9	6,4	3,1	0,0	0,0	0,1	100,0	3 984
15-19	68,1	10,0	8,3	13,2	0,2	0,1	0,1	100,0	2 914
20-24	74,0	7,8	5,7	9,9	1,6	0,8	0,2	100,0	2 333
25-29	80,7	5,3	5,2	6,2	1,3	1,0	0,3	100,0	2 126
30-34	86,4	4,4	3,3	4,3	0,7	0,8	0,1	100,0	1 632
35-39	88,8	4,2	2,8	2,3	0,9	0,6	0,5	100,0	1 587
40-44	90,2	3,3	2,3	3,1	0,6	0,5	0,1	100,0	1 241
45-49	91,8	2,2	2,2	2,4	0,6	0,3	0,5	100,0	1 080
50-54	94,8	1,9	1,6	1,4	0,2	0,1	0,0	100,0	1 047
55-59	96,8	1,3	0,8	1,1	0,0	0,0	0,0	100,0	729
60-64	97,8	0,8	0,8	0,4	0,0	0,0	0,2	100,0	539
65+	99,2	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2	100,0	960
<b>Milieu de résidence</b>									
Ouagadougou	35,9	24,5	11,1	21,9	3,4	2,9	0,4	100,0	2 294
Autre urbain	49,9	21,9	10,5	15,8	1,6	0,3	0,1	100,0	2 281
Ensemble urbain	42,9	23,2	10,8	18,8	2,5	1,6	0,3	100,0	4 574
Rural	87,9	8,6	2,2	1,1	0,0	0,0	0,2	100,0	19 513
<b>Région</b>									
Ouagadougou	35,9	24,5	11,1	21,9	3,4	2,9	0,4	100,0	2 294
Boucle du Mouhoun	80,7	12,7	3,5	2,8	0,2	0,0	0,0	100,0	1 970
Centre (sans Ouaga.)	77,8	16,2	3,8	1,6	0,0	0,0	0,6	100,0	521
Centre-Sud	84,2	10,2	3,4	2,1	0,0	0,0	0,1	100,0	1 455
Plateau Central	84,7	11,0	2,2	2,1	0,1	0,0	0,0	100,0	1 349
Centre-Est	83,2	9,7	3,3	2,8	0,2	0,1	0,8	100,0	2 061
Centre-Nord	87,9	8,6	1,8	1,6	0,0	0,0	0,2	100,0	2 013
Centre-Ouest	80,7	11,8	4,6	2,6	0,2	0,0	0,2	100,0	1 986
Est	93,3	4,6	1,0	0,9	0,2	0,0	0,1	100,0	1 836
Nord	87,1	8,4	1,9	2,1	0,2	0,0	0,3	100,0	2 260
Cascades	76,5	13,7	5,3	4,1	0,3	0,0	0,1	100,0	788
Hauts-Bassins	75,5	12,3	5,5	5,9	0,6	0,1	0,0	100,0	2 849
Sahel	90,5	7,2	1,3	0,9	0,0	0,0	0,1	100,0	1 481
Sud-Ouest	87,0	9,1	1,9	1,9	0,1	0,0	0,0	100,0	1 226
Ensemble	79,3	11,4	3,8	4,4	0,5	0,3	0,2	100,0	24 088

<sup>1</sup> Y compris 21 cas pour lesquels l'âge n'est pas déterminé

Tableau 2.5.2 Niveau d'instruction de la population des hommes

Répartition (en %) de la population (de fait) masculine des ménages, âgés de six ans et plus, par niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Caractéristique socio-démographique	Aucune instruction	Primaire incomplet	Primaire complet	Secondaire incomplet	Secondaire complet	Secondaire ou plus	NSP/ manquant	Total	Effectif <sup>1</sup>
<b>Âge</b>									
6-9	71,8	27,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	100,0	4 050
10-14	57,7	31,2	7,5	3,3	0,0	0,0	0,3	100,0	4 131
15-19	57,8	14,8	10,6	16,3	0,3	0,0	0,1	100,0	3 181
20-24	61,0	9,4	9,0	15,9	3,2	1,5	0,1	100,0	1 963
25-29	65,1	9,6	6,3	12,7	3,9	2,5	0,0	100,0	1 507
30-34	67,5	7,2	5,7	9,5	4,1	6,0	0,0	100,0	1 259
35-39	74,6	7,4	5,7	7,6	2,0	2,6	0,0	100,0	1 134
40-44	83,2	5,1	4,7	3,9	1,3	1,2	0,6	100,0	1 028
45-49	81,6	8,2	4,1	2,8	1,6	1,8	0,0	100,0	820
50-54	79,2	6,4	5,5	4,0	2,6	1,7	0,6	100,0	740
55-59	92,1	4,2	2,3	1,0	0,1	0,0	0,4	100,0	573
60-64	94,4	2,4	1,2	1,4	0,4	0,2	0,0	100,0	579
65+	98,1	0,5	0,6	0,4	0,0	0,2	0,1	100,0	1 212
<b>Milieu de résidence</b>									
Ouagadougou	24,5	25,4	11,4	25,4	5,5	7,6	0,2	100,0	2 091
Autre urbain	35,6	25,2	11,5	20,8	4,8	1,8	0,3	100,0	2 097
Ensemble urbain	30,1	25,3	11,4	23,1	5,1	4,7	0,2	100,0	4 188
Rural	78,5	14,1	4,0	2,8	0,2	0,1	0,2	100,0	18 007
<b>Région</b>									
Ouagadougou	24,5	25,4	11,4	25,4	5,5	7,6	0,2	100,0	2 091
Boucle du Mouhoun	74,2	16,3	4,7	4,3	0,3	0,1	0,0	100,0	1 916
Centre (sans Ouaga.)	62,2	25,6	7,8	3,8	0,2	0,0	0,5	100,0	496
Centre-Sud	74,0	15,9	6,0	2,7	1,0	0,0	0,3	100,0	1 381
Plateau Central	74,6	17,6	5,0	2,5	0,2	0,1	0,0	100,0	1 221
Centre-Est	70,4	15,9	5,0	7,1	0,5	0,7	0,4	100,0	1 752
Centre-Nord	77,5	14,0	4,4	3,6	0,4	0,2	0,1	100,0	1 783
Centre-Ouest	68,0	18,3	7,3	5,0	0,6	0,3	0,4	100,0	1 591
Est	87,8	8,2	1,7	1,4	0,3	0,2	0,3	100,0	1 774
Nord	77,3	14,5	3,6	3,5	0,4	0,4	0,2	100,0	1 980
Cascades	65,2	17,9	6,3	8,8	1,2	0,2	0,4	100,0	736
Hauts-Bassins	64,4	17,3	6,2	9,3	2,0	0,6	0,3	100,0	2 902
Sahel	86,5	9,2	2,3	1,7	0,3	0,0	0,0	100,0	1 430
Sud-Ouest	74,2	16,0	4,7	4,4	0,3	0,2	0,1	100,0	1 141
Ensemble	69,4	16,2	5,4	6,6	1,1	1,0	0,2	100,0	22 195

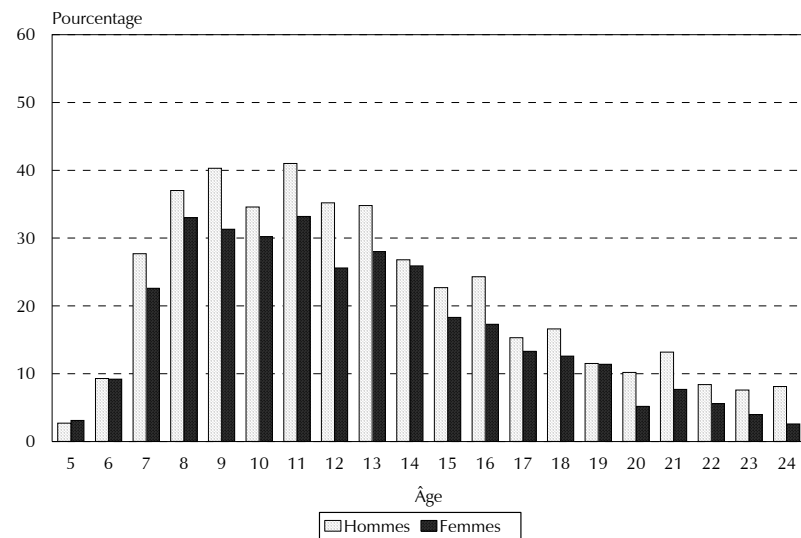
<sup>1</sup> Y compris 20 cas pour lesquels l'âge n'est pas déterminé

Par ailleurs, les données selon le milieu de résidence mettent en évidence des écarts importants du niveau d'instruction. En milieu rural, 79 % des hommes et 88 % des femmes n'ont pas d'instruction contre respectivement 30 % et 43 % en milieu urbain. C'est à Ouagadougou que la proportion de femmes et d'hommes sans aucune instruction est la plus faible (respectivement, 36 % et 25 %). Du point de vue régional, Ouagadougou mis à part, les pourcentages de population sans instruction varient pour les femmes d'un minimum de 77 % dans la région des Cascades à un maximum de 93 % dans celle de l'Est et chez les hommes, d'un minimum de 62 % dans la région du Centre sans Ouagadougou à un maximum de 88 % dans la région de l'Est.

Le principal indicateur du niveau d'accès de la population au système éducatif et de manière indirecte le niveau de développement socio-économique du milieu dans lequel vit cette population est le niveau de fréquentation scolaire des personnes en âge d'aller à l'école (graphique 2.3). Au cours de la troisième enquête démographique et de santé, des questions concernant la fréquentation scolaire ont été posées pour toutes les personnes âgées de 5 à 24 ans. Le tableau 2.6 présente les taux nets et bruts de fréquentation scolaire, par niveau d'instruction, par sexe, selon le milieu et la région de résidence.

### Graphique 2.3 Taux de fréquentation scolaire par âge

(Pourcentage de la population de 5-24 ans fréquentant l'école par âge et sexe)



Note : le système pré-primaire n'est pas pris en compte

EDSBF-III 2003

Le taux net de fréquentation scolaire pour le primaire est de 32 %, ce qui signifie que un peu plus du quart de la population de 7-12 ans fréquente l'école primaire. Ce taux est nettement plus élevé en milieu urbain (76 %) qu'en milieu rural (25 %). Pour le niveau secondaire qui concerne la population âgée de 13-19 ans, le taux net de fréquentation scolaire est de 11 %, ce qui est faible. Toutefois, il est beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (34 % contre 4 %). Selon les régions, en dehors de Ouagadougou, les taux nets de fréquentation varient d'un minimum de 13 % pour le primaire et 2 % pour le secondaire dans la région de l'Est à un maximum de 48 % pour le primaire dans la région du Centre (sans Ouagadougou) et 13 % pour le secondaire dans les Cascades. Au primaire comme au secondaire, le taux net de fréquentation est plus élevé chez les garçons que chez les filles. On constate au niveau du primaire que dans toutes les régions, le taux net chez les garçons est nettement plus élevé que chez les filles. Mais au niveau du secondaire, dans certaines régions comme la Boucle du Mouhoun et le Plateau Central, le taux chez les filles est légèrement plus élevé.

Au niveau primaire, le taux brut de fréquentation scolaire est de 42 %. Ce taux brut est de 46 % pour les garçons et 38 % pour les filles. En milieu urbain il est trois fois plus élevé que le taux observé en milieu rural (89 % contre 33 %).

Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire atteint 16 %. Bien que très faible, la valeur du taux brut, supérieure à celle du taux net, indique qu'un nombre important de personnes qui n'ont pas l'âge du niveau secondaire fréquentent néanmoins ce niveau. L'écart entre les sexes est net ; et on constate une grande différence entre les milieux de résidence, le taux brut étant de 6 % en rural contre 53 % en milieu urbain.



Tableau 2.6 Taux de fréquentation scolaire

Taux net de fréquentation scolaire (TNFS) et taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) de la population (de droit) des ménages âgés de 6-24 ans, selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence, EDSBF-III Burkina Faso 2003

Caractéristique	Taux net de scolarisation <sup>1</sup>			Taux brut de scolarisation <sup>2</sup>			Indice de parité du genre <sup>3</sup>
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
<b>ECOLE PRIMAIRE</b>							
<b>Residence</b>							
Ouagadougou	87,3	81,7	84,3	115,4	115,1	115,2	1,00
Autre urbain	75,2	64,6	69,9	100,1	92,2	96,1	0,92
Ensemble urbain	80,2	72,3	76,1	106,4	102,5	104,4	0,96
Rural	28,4	20,9	24,8	37,2	27,5	32,5	0,74
<b>Région</b>							
Ouagadougou	87,3	81,7	84,3	115,4	115,1	115,2	1,00
Boucle du Mouhoun	32,0	29,1	30,6	41,2	38,1	39,7	0,93
Centre (sans Ouagadougou)	53,7	42,7	48,2	70,5	52,3	61,5	0,74
Centre-Sud	36,9	32,3	34,8	47,1	40,4	44,0	0,86
Plateau Central	37,3	28,9	33,4	48,9	38,0	43,7	0,78
Centre-Est	34,8	26,3	31,0	48,2	38,4	43,8	0,80
Centre-Nord	32,2	22,6	27,5	40,1	28,5	34,3	0,71
Centre-Ouest	34,7	26,4	30,4	49,4	35,9	42,4	0,73
Est	14,4	10,6	12,5	20,3	14,3	17,4	0,70
Nord	29,1	19,0	24,5	36,5	27,5	32,4	0,75
Cascades	37,4	30,6	34,1	49,6	41,4	45,6	0,83
Hauts-Bassins	42,1	31,0	36,8	55,7	44,2	50,2	0,79
Sahel	20,8	14,1	17,6	24,9	19,3	22,2	0,78
Sud-Ouest	26,4	20,3	23,5	34,3	23,6	29,2	0,69
Ensemble	35,0	28,3	31,8	46,0	38,4	42,3	0,83
<b>ECOLE SECONDAIRE</b>							
<b>Residence</b>							
Ouagadougou	44,6	33,4	38,1	66,6	49,6	56,7	0,75
Autre urbain	34,2	27,6	30,7	57,3	41,0	48,5	0,72
Ensemble urbain	39,2	30,7	34,4	61,8	45,5	52,7	0,74
Rural	5,9	2,5	4,3	7,5	3,2	5,6	0,43
<b>Région</b>							
Ouagadougou	44,6	33,4	38,1	66,6	49,6	56,7	0,75
Boucle du Mouhoun	6,8	7,5	7,1	9,8	8,9	9,4	0,91
Centre (sans Ouagadougou)	10,2	6,4	8,8	10,9	8,7	10,1	0,79
Centre-Sud	7,5	5,5	6,5	10,0	6,2	8,2	0,63
Plateau Central	5,6	6,0	5,8	7,6	7,4	7,5	0,97
Centre-Est	14,1	6,1	10,3	17,0	8,9	13,1	0,52
Centre-Nord	7,7	5,3	6,5	9,4	6,2	7,8	0,66
Centre-Ouest	9,4	3,9	6,9	13,2	5,9	9,9	0,45
Est	2,1	1,3	1,8	4,1	2,3	3,3	0,57
Nord	6,5	3,2	4,8	11,8	5,5	8,6	0,46
Cascades	16,2	8,7	12,7	23,2	12,9	18,4	0,56
Hauts-Bassins	11,5	10,6	11,1	19,5	16,5	18,1	0,84
Sahel	4,0	1,6	2,8	5,6	3,3	4,5	0,58
Sud-Ouest	12,9	7,3	10,6	16,6	9,7	13,7	0,59
Ensemble	11,9	9,4	10,7	17,2	13,6	15,5	0,79

<sup>1</sup> Le taux net de fréquentation scolaire (TNFS) pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (7-12 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (13-18 ans) qui fréquente l'école secondaire. Par définition le taux net de fréquentation ne peut excéder 100 pour cent.

<sup>2</sup> Le taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) pour le niveau primaire est la proportion des élèves du niveau primaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire (7-12 ans). Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est la proportion des élèves du niveau secondaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire (13-18 ans). Note : Le taux brut de fréquentation scolaire peut excéder 100 pour cent.

<sup>3</sup> L'indice de parité de genre pour l'école primaire est le ratio du TBFS au niveau primaire des filles sur le TBFS des garçons. L'indice de parité de genre pour l'école secondaire est le ratio du TBFS au niveau secondaire des filles sur le TBFS des garçons.

## 2.4 CONDITIONS DE VIE

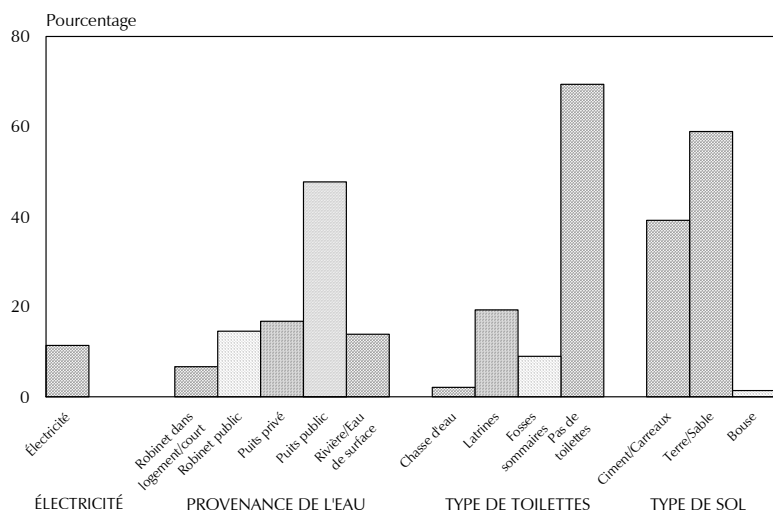
Lors de l'enquête ménage, on s'est intéressé à certaines caractéristiques du logement (disponibilité de l'électricité, approvisionnement en eau, matériaux du toit et revêtement du sol, type de toilettes). On a également recueilli des informations sur la possession d'un certain nombre d'équipements modernes (radio, télévision, réfrigérateur, bicyclette, motocyclette, véhicule). Ces caractéristiques permettent d'apprécier les conditions socio-économiques des ménages. Ce sont, en outre, des éléments qui entrent en compte dans l'amélioration des conditions de vie et partant dans l'amélioration de l'état de santé et du bien-être de la population.

Il ressort du tableau 2.7 et du graphique 2.4 qu'au niveau national, très peu de ménages disposent de l'électricité (11 %). Cependant, par rapport à 1993 et 1998-99, on constate une nette amélioration puisque à ces dates, seulement 6 % en 1993 et 7 % en 1998-99 des ménages en disposaient. Les résultats mettent en évidence des disparités importantes selon le milieu de résidence. En milieu rural, environ 1 % des ménages dispose de l'électricité contre 52 % en milieu urbain. C'est à Ouagadougou que la proportion de ménages ayant l'électricité est la plus élevée (57 %). Dans les autres centres urbains, cette proportion est de 48 %.

Tableau 2.7 Caractéristiques des logements					
Répartition (en %) des ménages par caractéristiques des logements selon le milieu de résidence, EDSBF-III Burkina Faso 2003					
Caractéristique	Milieu de résidence				Ensemble
	Ouagadougou	Autres villes	Ensemble urbain	Rural	
<b>Electricité</b>					
Oui	56,7	47,8	52,4	0,8	11,4
Non	43,1	52,1	47,5	99,0	88,4
Ensemble <sup>1</sup>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Source d'eau potable</b>					
Robinet dans le logement	22,2	11,2	16,9	0,0	3,5
Robinet dans la cour	14,2	17,3	15,7	0,0	3,2
Fontaine publique	60,3	51,3	56,0	3,9	14,6
Puits ouvert	0,7	5,5	3,0	3,5	3,3
Puits public ouvert	0,4	4,1	2,2	26,9	21,8
Puits protégés	1,7	9,3	5,3	48,1	39,4
Source	0,0	0,0	0,0	1,3	1,1
Fleuve/rivière	0,0	0,1	0,0	3,6	2,9
Mare/lac/barrage	0,0	0,8	0,4	12,4	9,9
Autre	0,3	0,3	0,3	0,1	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Temps pour la source d'eau</b>					
Pourcentage <15 minutes	64,3	70,6	67,3	48,9	52,7
Temps moyen pour la source d'eau	5,2	4,5	4,7	14,1	9,8
<b>Type de toilettes</b>					
W.C. avec chasse d'eau	14,7	2,7	8,9	0,3	2,1
Fosse/latrines rudimentaires	20,2	8,6	14,6	7,6	9,0
Fosse/latrines améliorées	62,6	75,1	68,6	6,6	19,3
Pas de toilettes/nature	1,9	13,4	7,4	85,3	69,4
Autre	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1
Ensemble <sup>1</sup>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Type de sol</b>					
Terre/sable/bouse	3,5	9,4	6,3	74,2	60,3
Carreaux /ciment	94,5	89,3	92,0	25,6	39,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif de ménages	964	898	1 862	7 235	9 097

<sup>1</sup> Y compris les non-déterminés

**Graphique 2.4 Caractéristiques des logements**



EDSBF-III 2003

Concernant l'approvisionnement en eau destinée à la consommation, on constate qu'au niveau national, près de deux ménages sur cinq utilisent l'eau de puits protégé (39 %) et 22 % utilisent l'eau des puits publics ouverts. En milieu rural, ces deux sources constituent les principaux points d'approvisionnement en eau des populations. De plus, 15 % s'approvisionnent à des fontaines publiques. En milieu urbain, la fontaine publique est la principale source d'approvisionnement en eau avec 56 % des ménages qui s'y approvisionnent. Les ménages possédant un robinet soit dans leur logement (4 %) soit dans la cour (3 %), restent peu nombreux et il faut noter que c'est seulement en milieu urbain qu'ils existent. Notons enfin, que la proportion des ménages utilisant l'eau des mares et des lacs (10 %) n'est pas négligeable si l'on prend en compte les problèmes de santé que peut poser la consommation d'une telle eau.

Il ressort également du tableau 2.7 que plus de la moitié des ménages mettent moins de 15 minutes pour s'approvisionner en eau (53 %). Cette proportion est plus faible en milieu rural (49 %) qu'en milieu urbain (67 %). Le temps moyen d'approvisionnement en eau de consommation est de 9,8 minutes.

En ce qui concerne le type de toilettes dont disposent les ménages, les données du tableau 2.7 montrent qu'une proportion élevée de ménages burkinabé ne possèdent pas de toilettes dans leur logement (69 %). Cette proportion varie d'un maximum de 85 % en rural à 2 % à Ouagadougou. De plus, 19 % des ménages burkinabé disposent de fosses ou latrines améliorées. Cependant, ce type de toilettes est plus fréquent en milieu urbain où plus de la moitié des ménages en disposent qu'en milieu rural (69 % contre 7 %). Très peu de ménages possèdent des toilettes avec chasse d'eau (2 %). De plus, cette proportion a peu varié depuis les enquêtes précédentes.

Le revêtement du sol des pièces d'habitation revêt une importance capitale car il peut être un facteur de propagation de certains parasites ou germes responsables de maladies. On constate qu'au Burkina Faso, plus de la moitié des ménages vivent dans des logements dont le sol est recouvert de terre/sable/boue (60 %). Cette proportion varie de 74 % en rural à 4 % à Ouagadougou. On note également que dans 39 % des cas, le sol est recouvert de ciment ou de carreaux. Ce type de sol est cependant plus fréquent en urbain qu'en rural (92 % contre 26 %).

Au cours de l'enquête, pour évaluer le niveau socio-économique des ménages, on s'est intéressé à la possession de certains biens durables considérés comme des indicateurs du niveau de vie

socio-économique. On constate que dans l'ensemble, le bien le plus fréquemment possédé par les ménages est une bicyclette (78 %) ; ce moyen de locomotion est plus répandu parmi les ménages du milieu rural (82 %) que parmi ceux du milieu urbain (63 %). Pratiquement plus de trois ménages sur cinq ont déclaré posséder une radio (63 %) et on constate que quel que soit le milieu de résidence, les proportions sont élevées. Enfin, dans 24 % des cas, les ménages possèdent une mobylette ; c'est à Ouagadougou que cette proportion est la plus élevée (60 %). Quant à la voiture, c'est un bien qui est plus fréquemment possédé par les ménages urbains que par ceux vivant en milieu rural (12 % contre moins de 1 % en rural).

Biens durables	Milieu de résidence				
	Ouagadougou	Autre villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble
Radio	87,5	81,8	84,7	57,3	62,9
Télévision	54,3	40,4	47,6	2,7	11,9
Téléphone	25,1	9,6	17,6	0,3	3,8
Réfrigérateur	29,5	15,9	23,0	0,3	4,9
Bicyclette	66,9	59,1	63,2	81,8	78,0
Mobylette	60,4	50,0	55,4	16,1	24,2
Voiture/camion	17,1	6,6	12,0	0,6	2,9
Aucun	3,6	6,6	5,1	13,7	11,9
Effectif de ménages	964	898	1 862	7 235	9 097

## 2.5 CONSOMMATION DE SEL IODÉ

Au cours de l'EDSBF-III, les enquêtrices ont testé dans chaque ménage au moyen d'un "kit", un échantillon du sel utilisé pour la cuisine afin d'en déterminer sa teneur en iode. Cette phase de l'enquête est très importante car une carence en iode peut entraîner un retard dans le développement mental de l'enfant (crétinisme) et favoriser l'apparition de goitre. Elle peut également accroître les risques d'avortements spontanés, de naissances prématurées, de stérilité, de mortalité infantile et de mortalité infantile. Pour lutter contre les troubles dues aux carences en iode, il est nécessaire de savoir si les populations consomment du sel dont la teneur en iode est suffisante.

Du tableau 2.9, il ressort que dans l'ensemble du pays, 16 % des ménages utilisent du sel non iodé, 79 % disposent de sel iodé et la majorité des ménages (45 %) utilisent du sel suffisamment iodé (15 PPM ou plus) pour la cuisine. En urbain, la proportion des ménages qui utilisent du sel correctement iodé est plus élevée qu'un milieu rural (60 % contre 42 %). Au niveau régional, on constate que c'est dans la région du Sahel que la proportion de ménages utilisant pour cuisiner du sel correctement iodé est la plus faible (15 %) et qu'à l'opposé, c'est dans celle des Hauts-Bassins qu'elle est la plus élevée (84 %).

Tableau 2.9 Consommation de sel iodé

Répartition (en %) des ménages par type de sel utilisé pour la cuisine d'après les résultats du test selon le milieu de résidence , EDSBF-III Burkina Faso 2003

Résidence/ région	Type de sel				Total	Effectif de ménages
	Sel iodé 1 a <15 PPM	Sel iodé 15 PPM ou +	Sel non iodée	ND		
<b>Milieu de résidence</b>						
Ouagadougou	19,6	59,2	9,5	11,8	100,0	964
Autres villes	18,9	60,7	10,1	10,2	100,0	898
Ensemble urbain	19,2	59,9	9,8	11,0	100,0	1 862
Rural	37,7	41,6	17,2	3,6	100,0	7 235
<b>Région</b>						
Ouagadougou	19,6	59,2	9,5	11,8	100,0	964
Boucle du Mouhoun	19,8	54,7	23,8	1,8	100,0	725
Centre (sans Ouagadougou)	27,2	57,5	9,5	5,8	100,0	184
Centre-Sud	55,2	22,8	20,2	1,8	100,0	597
Plateau Central	48,7	26,4	20,0	4,8	100,0	418
Centre-Est	26,9	59,9	8,0	5,1	100,0	853
Centre-Nord	38,7	26,2	30,7	4,4	100,0	779
Centre-Ouest	32,1	56,5	6,5	4,9	100,0	475
Est	42,9	42,4	10,5	4,2	100,0	822
Nord	44,3	24,9	26,7	4,1	100,0	933
Cascades	14,9	77,1	2,5	5,4	100,0	315
Hauts-Bassins	7,4	83,9	3,3	5,4	100,0	894
Sahel	58,4	14,7	21,4	5,4	100,0	751
Sud-Ouest	43,4	35,2	17,5	3,9	100,0	385
Ensemble	33,9	45,3	15,7	5,1	100,0	9 097